

## FORFAIT LIFE 2H-2Go

Le forfait LIFE 2h-2Go permet d'émettre et recevoir des communications voix/SMS et de bénéficier d'un service d'Internet mobile sur l'ensemble des zones couvertes par les réseaux Digicel GPRS/ EDGE/ 3G/ 3G+/ 4G/ 4G+

Le forfait LIFE 2h-2Go est disponible :

- avec un mobile (engagement 12 mois ou 24 mois).
- sans mobile (sans engagement ou avec un engagement 24 mois).

Le forfait LIFE 2h-2Go sans terminal (sans mobile) n'est pas éligible au programme de fidélité DIGICEL.

Le forfait LIFE 2h-2Go est disponible en formule débloquée ou bloquée. En formule bloquée, les communications non incluses sont soumises à l'achat de recharges de crédit de communication.

Pour pouvoir bénéficier du service « internet mobile » : le client doit disposer d'un équipement compatible (carte SIM + téléphone mobile) EDGE et/ou 3G/3G+/4G/4G+ et se trouver dans les zones couvertes en EDGE et/ou 3G/3G+/4G/4G+ (voir cartes de couverture sur digicel.fr)

Offres réservées aux clients résidant ou pouvant justifier d'un lien stable avec la Zone Locale (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint Martin partie française ou Saint Barthélemy).

La carte SIM est destinée à être insérée dans un téléphone mobile.

### PRIX MENSUEL DE L'OFFRE

		LIFE 2H-2Go
SANS mobile	Engagement 24 mois	10€
	Sans engagement	15€
AVEC mobile	Engagement 24 mois	15€
	Engagement 12 mois	20€

### DUREE MINIMALE D'ENGAGEMENT

La durée minimale d'engagement du Forfait LIFE 2h-2Go avec mobile est de 12 mois. Le Forfait LIFE 2h-2Go sans mobile est disponible sans engagement ou avec un engagement d'une durée minimale de 24 mois.

### DESCRIPTION DE L'OFFRE

#### Inclus dans le Forfait LIFE 2h-2Go (\*) :

- **2h d'appels et SMS illimités 24h/24<sup>(2)</sup>** depuis la Zone Locale<sup>(1)</sup>, la Caraïbe Digicel<sup>(3)</sup>, et St Maarten, vers les fixes et mobiles de la Zone Locale<sup>(1)</sup>, la Caraïbe Digicel<sup>(3)</sup>, St Maarten, et Europe<sup>(4)</sup> (y compris la métropole).
- **2Go d'Internet mobile/mois<sup>(5)</sup>** depuis la Zone Locale<sup>(1)</sup>, St-Maarten et la Caraïbe Digicel<sup>(3)</sup> et l'Europe.
- Communications depuis Europe<sup>(4)</sup>, (y compris Métropole) vers Europe<sup>(4)</sup>, et Zone locale décomptées et facturées comme en Zone Locale<sup>(1)</sup> (voir tarifs roaming sur digicel.fr)<sup>(6)</sup>
- **LeKiosk : 5 magazines/mois offerts<sup>(7)</sup>**

#### Hors forfait :

- Appels vers l'international : 0,35€/min
- Appels vers Haïti et Suriname : 0.35€/min

- Appels par satellite : 7€/appel
- SMS vers l'international : 0,25€/SMS
- SMS vers Haïti et Suriname: 0,10€/SMS
- MMS : 0,35€/MMS.

Les tarifs roaming (itinérance internationale) sont consultables au sein de la grille des tarifs sur digicel.fr

**Options disponibles (non incluses dans le forfait) :**

- Pass Débit Internet 1Go<sup>(8)</sup> : 5€/pass (valable jusqu'au renouvellement du crédit du forfait)
- Option internet 1Go<sup>(9)</sup> : 5€/mois

(\*) Offres et options soumises à une utilisation privée, normale et non abusive du service. Digicel se réserve le droit de suspendre le service et de facturer des frais supplémentaires en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive des offres LIFE. Les communications incluses depuis la Caraïbe Digicel dans les forfaits LIFE sont soumises à l'obligation d'être localisées sur le réseau Digicel. Usage interdit des offres LIFE en roaming permanent, **les services d'itinérance étant réservés aux seules fins de déplacements ponctuels**. Est notamment considéré comme abusif une présence ou un usage exclusif, ou majoritaire, observé sur une période de quatre mois en dehors de la Zone Locale. Tarifs supplémentaires en cas d'une utilisation abusive des services d'itinérance : 0,36€/min, 0,15€/SMS, 1,50€/Mo. Sauf depuis Europe vers l'Europe et la Zone Locale : 0,032€/min, 0,01€/SMS, 0,0077€/Mo.

(1) Zone Locale : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin (partie française) et Saint-Barthélemy)

(2) Appels depuis la Zone Locale(1), St-Maarten, et la Caraïbe Digicel vers tous les opérateurs des pays indiqués et dans la limite du volume mensuel de 2 heures. En dehors de ces zones, **les communications sont prioritairement décomptées du compteur principal et facturées aux tarifs roaming en vigueur**. En formule débloquée, le solde non utilisé du crédit des communications voix est reportable sur le mois suivant. SMS illimités **sous réserve d'un crédit de communication positif**, hors roaming et SMS internationaux (sauf zones incluses), numéros courts, spéciaux et surtaxés.

(3) Caraïbe Digicel : Antigua, Barbuda, Aruba, Anguilla, Barbade, Bermudes, Bonaire, Curaçao, Dominique, El Salvador, Grenade, Guyana, Iles Caïmans, Iles Vierges Britanniques, Jamaïque, Montserrat, Panama, St Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint Vincent & les Grenadines, Trinidad & Tobago, Turk & Caïcos. **(la Caraïbe Digicel ne comprend pas Haïti et le Suriname)**

(4) Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France Métropolitaine, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède.

(5) Depuis la Zone Locale (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin (partie française) et Saint-Barthélemy), Caraïbe Digicel<sup>(3)</sup>, et St Maarten. Sous réserve d'être en zone de couverture sur le réseau DIGICEL GRPS/ EDGE/3G/3G+/4G/4G+ ou sur le réseau des opérateurs partenaires des zones roaming incluses. Au-delà du volume d'échanges de données indiqué par mois: débit réduit. Le solde du quota internet non utilisé n'est pas reportable sur le mois suivant et est perdu.

(6) En roaming, depuis l'Europe<sup>(4)</sup> vers les zones indiquées, les communications sont facturées dans les mêmes conditions et volumes que les communications émises depuis la Zone Locale. Les communications internet depuis l'Europe sont décomptées du même volume de données de 2Go, puis passées en débit réduit une fois ce seuil atteint (usage en roaming permanent interdit). En dehors de ces zones et volume : application des tarifs roaming en vigueur.

	<p>(7) L'option LeKiosk est un service de presse de lecture à la demande édité par la société LEKIOSQUE.FR. <b>Option incluse et offerte avec l'offre LIFE 2H-2Go permettant l'accès à 5 magazines/mois.</b> Le service LeKiosk est accessible en wifi et via l'internet mobile (3G/3G+ ou 4G/4G+ recommandé). Le téléchargement et l'utilisation de LeKiosk depuis l'internet mobile est décompté du quota internet selon les mêmes modalités et conditions que l'offre principale souscrite par le Client (<b>au-delà du volume d'échanges de données indiqué par mois: débit réduit</b>). Sous réserve de l'utilisation d'un terminal compatible. Voir modalités d'utilisation du service au sein des conditions particulières LeKiosk.</p> <p>(8) Lorsque le débit de la bande passante est réduit suite à l'épuisement du volume DATA inclus dans les offres ci-avant mentionnées, l'activation du Pass Débit internet 1Go permet de retrouver un débit théorique maximum de 7,2 Mb/s en 3G et de 150 Mb/s en 4G/4G+ (sous réserve des zones de couverture). Le crédit non consommé à la date de fin de cycle de la ligne Forfait sur laquelle le Pass Débit internet 1Go a été activé n'est pas reportable le mois suivant et est définitivement perdu. Au-delà de 1Go d'échanges de données : débit réduit. <b>Décompte des communications par paliers de 10Ko dès le premier Ko, tout palier commencé est décompté.</b></p> <p>(9) Le crédit de 1Go vient s'ajouter au crédit de communication data inclus dans l'offre souscrite. Depuis la Zone Locale (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Iles du Nord) uniquement. <b>Décompte des communications par paliers de 10Ko dès le premier Ko, tout palier commencé est décompté.</b> Le crédit de communication data non consommé n'est pas reportable sur le mois et est définitivement perdu.</p>
<p><b>DECOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les communications sont prioritairement décomptées du compteur principal de l'offre LIFE 2h-2Go.</li> <li>▪ <b>Communications incluses dans le forfait :</b> décomptées à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde.</li> <li>▪ <b>Communications hors forfait depuis la Zone Locale :</b> décomptées à la seconde au-delà des 30 premières secondes.</li> <li>▪ <b>Pour les communications émises depuis l'international :</b> voir Guide des offres en vigueur.</li> </ul>
<p><b>OPTIONS INCLUSES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Report de minutes (uniquement pour les forfaits débloqués)</li> <li>▪ Service voyage 1 (uniquement pour les forfaits bloqués)</li> <li>▪ Service voyage 2 (uniquement pour les forfaits débloqués)</li> <li>▪ Messagerie vocale</li> <li>▪ Présentation du numéro</li> <li>▪ Double appel/ signal d'appel</li> <li>▪ Suivi conso et gestion du compte via le *133# ou 333</li> <li>▪ Alerte conso</li> <li>▪ Service conférence</li> <li>▪ Appel Incognito</li> <li>▪ Liste Ivoire/privée</li> <li>▪ Personnalisation du numéro</li> <li>▪ Restriction appels locaux et métropole</li> <li>▪ LeKiosk 5 magazines/mois</li> </ul>
<p><b>CONDITIONS DE RECHARGEMENT</b></p>	<p>Lorsque le client a fait évoluer son Forfait LIFE 2h-2Go en formule bloquée, il dispose d'un Compte Recharge lui permettant d'émettre des communications aux prix et conditions définis dans le Guide des Offres en vigueur, lorsque le crédit de son Compte Principal est épuisé. A cet effet, le Client crédite son Compte Recharge d'un crédit forfaitaire de communications;</p>

	<p>il peut le faire à tout moment en achetant une recharge DIGICEL, selon les modes de rechargement précisés sur le site internet <a href="http://www.digicel.fr">www.digicel.fr</a>.</p> <p>Recharges disponibles 24h/24 et 7j/7 en appelant le 333 ou en composant le *133#, depuis la zone Antilles Françaises Guyane (appel gratuit). Le solde du Compte Recharge éventuel existant en fin de mois sera reporté le mois suivant, jusqu'à extinction de ce solde, sous réserve qu'il soit consommé avant l'issue de la durée de souscription du Service. Lors du report, les communications téléphoniques sont débitées par priorité sur le Compte Principal du Client.</p>
<p><b>CARACTERISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE</b></p>	<p>Débit maximum théorique : jusqu'à 7,2 Mb/s sur le réseau 3G, et jusqu'à 150 Mb/s sur le réseau 4G/4G+ dans le cadre des usages autorisés et les zones de couvertures.</p> <p>Communications WAP et WEB depuis la Zone Locale sur le réseau GPRS/EDGE/3G/3G+/4G/4G+ de Digicel. Sous réserve de compatibilité du terminal et des zones de couverture géographiques.</p> <p>Depuis la Zone Locale, la Caraïbe Digicel, et St Maarten, le décompte des communications se fait au ko dès le 1<sup>er</sup> Ko.</p> <p>Afin de garantir une qualité de service, Digicel se réserve la possibilité de limiter le débit au-delà de 2Go d'échanges de données par mois.</p>
<p><b>LES FRAIS ADDITIONNELS LORS DE L'ACTIVATION</b></p>	<p>Sur demande de DIGICEL : (i) avance sur consommation et/ou (ii) un dépôt de garantie.</p>
<p><b>CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DU CLIENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour toute souscription à un forfait LIFE sans engagement : A tout moment en cas de souscription à un forfait sans engagement, le Client peut résilier de plein droit le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prendra effet au plus tard 10 jours après réception de cette lettre par DIGICEL, sauf si le Client demande que cette résiliation produise effet à une date ultérieure. En cas de résiliation en cours de cycle de facturation, DIGICEL remboursera au Client la part de son avance sur consommation correspondant à la période écoulée entre la date effective de résiliation et la date de fin de cycle de facturation en cours. Ce remboursement sera effectué par DIGICEL conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Client devra s'acquitter des frais de résiliation dont le montant est précisé dans le Guide des Offres en vigueur.</li> <li>▪ Pour toute souscription à un forfait LIFE avec engagement 12 mois : le Client peut résilier de plein droit le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prendra effet au plus tard 10 jours après réception de cette lettre par DIGICEL, sauf si le Client demande que cette résiliation produise effet à une date ultérieure. Le Client devra alors s'acquitter des redevances périodiques restant à courir pour la durée totale du Service souscrit, ces redevances devenant immédiatement exigibles à compter de la résiliation. Le Client devra en outre s'acquitter des frais de résiliation dont le montant est précisé dans le Guide des Offres en vigueur.</li> <li>▪ Pour toute souscription à un forfait LIFE avec engagement 24 mois : Conformément à l'article L224- 28 du Code de la consommation, le client peut résilier son Contrat à compter de la fin du douzième mois moyennant le paiement d'un quart du montant restant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'exécution du Contrat. le Client devra envoyer un courrier de résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prendra effet au plus tard 10 jours après réception de cette lettre par DIGICEL, sauf si le Client demande que cette résiliation produise</li> </ul>

effet à une date ultérieure. Le Client devra en outre s'acquitter des frais de résiliation dont le montant est précisé dans le Guide des Offres en vigueur.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le client a accès, dans les zones de couverture :

- au réseau GPRS avec un mobile compatible GPRS
- au réseau EDGE avec un mobile compatible EDGE
- au réseau 3G/3G+ avec un mobile compatible 3G/3G+
- au réseau 4G/4G+ avec un équipement compatible 4G/4G+ (carte SIM + téléphone mobile)

## SERVICE CLIENT

### Service client disponible 7j/7 :

De 6H à 22H : Guadeloupe, Martinique, St Martin, St Barthélemy

De 7H à 23H : Guyane

- Accès depuis un mobile Digicel : 555 (appels gratuits depuis les Antilles françaises et Guyane).
- Accès depuis un poste fixe : **0809100555** Service gratuit + prix appel, prix d'un appel local depuis les Antilles françaises et Guyane.

### Accès au service client depuis la France métropolitaine et l'international :

- 555 (tarif d'un appel vers la Zone Locale)
- + 596 696 900 555 (tarif d'un appel vers la Zone Locale)

### Le client peut également gérer lui-même son compte 24h/24, 7j/7 :

- en composant le \*133#
- en appelant le 333
- en utilisant l'application MyDigicel\*, téléchargeable sur le Play store et l'Apple Store.

**\*Suivi de consommation (appels, sms, internet) accessible via l'application mobile MYDIGICEL.** Application gratuite (à l'exception du téléchargement depuis l'internet mobile de l'application et la navigation sous la rubrique « bons plans », décomptés du forfait, ou facturés au tarif en vigueur selon l'offre DIGICEL souscrite), accessible en Wifi et via l'internet mobile dans les zones de couvertures (3G/3G+/4G/4G+ recommandé). Sous réserve de l'utilisation d'un terminal. Application réservée aux clients d'une offre forfait DIGICEL grand public.